



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-111762>

Département(s) de publication : **65**

Annonce n° **24-111762**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-111138

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 02/10/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES

**Type de Numéro national d'indentification :** SIREN

**N° National d'identification :** 200069300

**Ville :** Tarbes cedex 9

**Code postal :** 65013

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 65

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de réparation sur les réseaux d'assainissement

**Type de marché :** Travaux

### Section 4 - Informations rectificatives

- A la section 6 de l'avis initial (Autres informations complémentaires), la clause concernant les régularisations d'offres est incomplète. La clause complète est la suivante: Aucune négociation ne sera effectuée. Le cas échéant, il pourra être proposé aux candidats ayant déposé une offre irrégulière au sens de l'art. L.2152-2 du Code de la Commande Publique, de régulariser leur offre dans un délai de 10 jours calendaires à compter de la réception de la demande de régularisation, à condition que l'irrégularité de l'offre ne soit pas substantielle et que l'offre ne soit pas anormalement basse.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 02/10/2024